

SIVOM Rive Gauche du Cher 03380 HURIEL
ASSEMBLEE GENERALE du 13 DECEMBRE 2012

40/2012
BORDEREAU DE PRIX
SPANC POUR 2013.

Document déposé
le
26 DEC. 2012
à la sous-préfecture
de Montluçon

Monsieur le Président informe le Comité Syndical de la nécessité d'examiner le bordereau de prix des prestations du SPANC pour l'année 2013.

Il propose une stabilisation des prix par rapport à 2012 et d'instaurer 3 nouvelles redevances, à savoir :

- Visite sans intervention :
L'agent SPANC se rend sur le lieu du rendez-vous et le demandeur est absent. 30,00 € lui seront facturés.
- Frais d'organisation et de préparation dans le cas d'un report de rendez-vous tardif :
Si le demandeur annule ou souhaite reporter le rendez-vous moins de 1 jour avant la date initiale, il lui sera facturé 15,00 €.
- Contre-visite :
Si l'agent doit effectuer une 2^{ème} visite pour une même installation, le coût sera de 35,00 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité pour l'année 2013:

- **ACCEPTÉ** le bordereau de prix des prestations ci-joint en annexe,
- **PRÉCISE** l'insertion dans ce bordereau des 3 nouvelles redevances indiquées ci-dessus.

Pour extrait conforme :



BORDEREAU DE PRIX 2013

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Construction nouvelle et réhabilitation :

-Contrôle de la Conception : Préconisation 110,00 €
Comprenant la réception de la demande du pétitionnaire,
la vérification technique de la conception et de l'implantation
et l'avis sur le projet présenté.

-Contrôle de la réalisation : Conformité 52,00 €
Comprenant la visite des ouvrages avant remblaiement,
le contrôle de la filière et des ouvrages,
la délivrance du certificat de conformité.

Installation existante :

-Contrôle initial des installations d'assainissement non collectif 76,00 €

-Visite périodique des installations 76,00 €

* Tous les 6 ans

* Tous les 4 ans pour les Priorités 1, microstep motorisées,
et toute autre filière de traitement nécessitant un entretien d'une fréquence inférieure à 3 ans.

-Diagnostic dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier 76,00 €

-Duplicata de compte rendu de diagnostic 10,00 €

-Majoration de 100% en cas de refus du contrôle 152,00 €
(art. L 1331-8 du code de la Santé Publique)

Divers :

-Visite sans interventions 30,00 €

-Frais d'organisation et de préparation dans le cas 15,00 €
d'un report de rendez-vous tardif

-Contre visite 35,00 €

Document déposé
le
26 DEC. 2012
à la sous-préfecture
de Montluçon